



Conseil d'Administration du 19 juin 2026

- 1 La perte d'usagers gaz
- 2 Gaz verts : trajectoire vers 2030
- 3 Orientations stratégiques GRDF 2026-2030



Thierry Faux
Administrateur CGT



COMPTEUR DES
DIVIDENDES A ENGIE
DEPUIS LE 01/01/2024
1.15 milliard €

Lors du Conseil d'Administration de GRDF du 19 juin, il m'a semblé indispensable de lire une expression en tant qu'administrateur salarié parrainé par la FNME-CGT. Cette expression a mis en avant plusieurs enjeux essentiels : le rôle du gaz dans l'équilibre du système énergétique, la nécessité d'une transition plus cohérente et l'importance de développer les gaz renouvelables, notamment le biométhane. Elle alerte aussi sur les risques d'une sortie trop rapide du gaz pour la sécurité d'approvisionnement, l'emploi et la souveraineté énergétique.

Mon intervention concerne également les injonctions de la CRE qui interdit à GRDF de communiquer sur les gaz verts. C'est incompréhensible au regard des enjeux de la transition énergétique.

Face aux défis qui se trouvent devant nous, faire connaître au plus grand nombre le rôle du gaz renouvelable dans le mix énergétique de demain est essentiel et la démarche de GRDF doit être accompagnée.

+ d'info :
Retrouvez mon expression ici

1 Une accélération marquée de la perte d'usagers gaz en 2026

À fin mai 2026, le portefeuille d'usagers affiche une dégradation plus rapide qu'un an auparavant. En comparaison avec mai 2025, près de 20 000 usagers supplémentaires ont été perdus, confirmant une tendance à l'accélération du recul.

Cette évolution s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

- D'une part, le marché du chauffage gaz continue de subir une baisse des nouvelles acquisitions fortement influencée par la réglementation environnementale mise en place en 2020 ;
- D'autre part, la hausse des mises hors service, associée à une diminution des remises en service après résiliation, accentue le phénomène.

Cette situation est également renforcée par un contexte global tendu, marqué par les impacts des conflits internationaux sur les prix du gaz, ainsi que par les orientations nationales en faveur de l'électrification.

Sur une période de douze mois glissants, ce sont environ 133.000 usagers gaz qui ont été perdus. Les projections à fin décembre 2026 anticipent une dégradation supplémentaire, avec un niveau proche de 180.000 usagers. Cela représenterait environ **40.000 pertes** additionnelles par rapport aux prévisions établies en début d'année. Dans ce contexte, la trajectoire observée révèle l'importance des transformations en cours sur le marché de l'énergie, ainsi que leurs effets directs sur la dynamique commerciale et la fidélisation des usagers.



2 Gaz verts : GRDF poursuit sa trajectoire vers 2030

Le développement des gaz verts continue de progresser en France avec 830 sites de production recensés, dont 698 raccordés au réseau GRDF. Depuis le début de l'année 2026, 27 nouveaux sites ont été mis en service, portant la capacité totale raccordée à 16 TWh. Dans cette dynamique, GRDF inscrit son action dans une trajectoire visant à accroître progressivement la part des gaz renouvelables dans les réseaux d'ici 2030. L'objectif annoncé de 20 % constitue un repère de long terme soutenu par le développement du biométhane et par la montée en puissance de nouveaux projets sur les territoires.

Le portefeuille de projets poursuit également sa progression, avec 218 études détaillées commandées, représentant un potentiel supplémentaire de 4 TWh. Ces éléments confirment que la filière est mature et qu'elle s'appuie sur un ensemble d'initiatives industrielles, territoriales et agricoles.

GRDF met en avant une transition progressive qui repose sur l'intégration croissante des gaz renouvelables dans le mix énergétique. Il s'agit d'une transformation majeure du réseau gazier, notamment grâce au raccordement des unités de production de biométhane. D'ici 2050, les infrastructures pourraient atteindre près de 230 000 kilomètres de réseau, soit 20.000 kms de plus qu'aujourd'hui, afin d'aller chercher ce gaz renouvelable au cœur des territoires.

3 Orientations Stratégiques de GRDF pour 2026-2030, entre déclin de la consommation et essor des gaz verts : quel avenir pour le gaz ?

Ce point intervient dans un contexte où le secteur de l'énergie, et plus particulièrement celui du gaz, fait face à de fortes incertitudes et où les impacts à long terme sont encore difficiles à mesurer.

Les incertitudes politiques et réglementaires ne facilitent pas l'émergence d'un cadre stable et cohérent. Il y a peu, les ambitions de décarbonation s'inscrivaient dans une trajectoire compatible avec un réchauffement limité à 1,5 °C. Désormais, les scénarii se rapprochent davantage d'un objectif de 2 °C.

La stratégie de décarbonation vise à multiplier par cinq la production de biométhane d'ici 2030 et à atteindre 100 % de gaz renouvelable dans les réseaux à l'horizon 2050.

Cette production sera complétée par de nouvelles filières telles que le power-to-méthane, la pyrogazéification ou encore la gazéification hydrothermale, soutenues par des actions de Recherche & Développement.

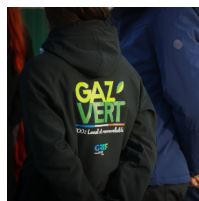
Atteindre la neutralité carbone et intégrer les gaz verts dans les réseaux est possible à un coût maîtrisé. **Les investissements nécessaires pour raccorder et accueillir les gaz renouvelables représentent environ 3 milliards d'euros d'ici 2035, puis 6 à 10 milliards d'euros d'ici 2050. Ils sont très inférieurs à ceux requis pour les réseaux électriques, estimés à 190 milliards d'euros d'ici 2040.**

La Direction a indiqué que les impacts en matière d'emplois et d'effectifs seront présentés lors du Conseil d'Administration de septembre, ce qui permettra de préciser les conséquences des évolutions en cours sur l'activité et l'organisation de l'entreprise.

Dans un contexte politique en évolution, GRDF maintient son positionnement en faveur du développement du biométhane et poursuit ses actions auprès des pouvoirs publics. La place du gaz dans le mix énergétique reste toutefois liée à sa capacité à développer des solutions renouvelables à grande échelle.

La France occupe aujourd'hui une position particulière en Europe avec un nombre de points d'injection de biométhane supérieur à celui de l'ensemble des autres pays européens réunis. Cette situation s'explique notamment par le modèle organisationnel et les capacités d'investissement.

À l'échelle européenne, la filière biométhane est également identifiée comme pouvant contribuer à la souveraineté en matière de production d'engrais azotés à hauteur d'environ 70 %.



Sur le plan commercial, si la baisse de clients évoquée précédemment inquiète, elle se conjugue avec la baisse de la consommation de gaz qui décroît d'environ 3 % par an. Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs : des conditions climatiques plus chaudes et une sobriété énergétique liée à la hausse des prix et aux travaux de rénovation.

Dans l'industrie, les évolutions sont contrastées : certains sites se tournent vers l'électricité ou la biomasse, tandis qu'une part significative de cette baisse correspond à des cessations d'activité.

Concernant l'électrification des usages, plusieurs projets territoriaux existent mais restent encore limités. Les analyses disponibles, notamment en Corse, mettent en évidence des coûts de transition irrationnels et des besoins d'adaptation des réseaux électriques énormes.

Les acteurs du logement social soulignent la nécessité de maîtriser les coûts pour les locataires et s'interrogent sur les conditions techniques et économiques d'un basculement vers des solutions entièrement électriques.

Des contraintes similaires concernent l'adaptation des infrastructures existantes. Les collectivités, notamment via la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), posent également la question du financement des évolutions de réseaux, qu'il s'agisse de la gestion des infrastructures gazières existantes ou du renforcement des réseaux électriques qui leur appartiennent.

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) doit prochainement publier une étude présentant plusieurs scénarios d'évolution de la consommation de gaz, apportant des éléments complémentaires pour analyser les trajectoires possibles du secteur.

La consommation de gaz en France a fortement diminué ces dernières années : de 469 TWh en 2020 à 361 TWh en 2025.

Tous les scénarios anticipent une baisse progressive et tendancielle de la consommation, mais le gaz restera présent en 2050 et le réseau de distribution demeurera nécessaire.



80 ans du statut du personnel des IEG

Le statut du personnel des IEG fête ses 80 ans. Conquis par la lutte, il demeure un cadre protecteur supérieur aux contrats de travail existants sur le marché du travail, garantissant des droits collectifs solides et une sécurité de l'emploi sans équivalent.

Face aux tentatives du patronat de le remplacer par des pseudo-contrats ou conventions dites "modernes", restons lucides : leur objectif est d'ouvrir la voie aux PSE et aux licenciements. Ce qui est aujourd'hui exclu de notre statut ne doit jamais y entrer.

**Agents des IEG, ne laissons pas démanteler cet acquis historique.
Défendons notre statut, notre solidarité et notre avenir.**



Consultez le statut en cliquant sur l'image ci-contre

Prochain Conseil d'Administration : 29 septembre 2026

Dans l'attente, je vous souhaite à toutes et tous des vacances d'été agréables et reposantes.

